

# Réseau prévention et lutte contre les violences conjugales

## Prise en charge des situations de violences au sein du couple

Procès verbal de la réunion du 11 janvier 2011

Personnes présentes :

ALLOUCHERIE Caroline, BARAKA Zakia, BENOIT Justine, BŒUF Michèle-France, BOUCHAIB Fatim-Zaha, CNUUDE Guillaume, DELFORGE Aurore, DELVALLEZ Valérie, DURAND Kevin, GRARD Agnès, HECQUET Maggy, HEMERY Bernadette, IMAMOUINE Djamila, LECOMTE Cécile, LIOTARD Laurent, MOERKERKE Céline, MOMBELLI Delphine, NOUI Naima, OLIVIER Audrey, OURDOUILLIE Coraline, PATTOU Claire, POLUBINSKI Sindy, ROBERT Sarah, SERRA Sonia, SOMMERARD Charles-Louis, WASIELA Johanna, WITTOUCK Charlotte, ZIOLKOWSKI Danièle

Personnes Excusées :

DEMANZE Marc, DUMONT Christine, GRUAU Muriel, GHADI Fathna

### I LA CHARTE DU RESEAU

La réunion s'est ouverte par une lecture critique de l'ébauche de la charte en vue de sa finalisation. Elle sera présentée lors de ~~pour~~ la réunion plénière prévue en Mars.

Une version retravaillée est jointe aux documents à destination du réseau.

Le groupe souhaite voir inscrit dans la charte la pérennisation d'un poste de coordinateur du réseau afin de s'assurer que l'investissement de chacun des membres et de son institution soit productif à long terme. Le risque repéré est ~~tant~~ que sans référent, le réseau ne puisse continuer à exister.

A ce propos, il est rappelé que l'Etat propose que les avancées des travaux puissent être étendues à l'ensemble du département, éventuellement sous la forme d'un protocole reposant sur les institutions.

### II VALORISATION DES BONNES PRATIQUES

Le groupe se donne comme objectif de mettre en valeur les bonnes pratiques. Elles pourraient ~~pouvant~~ ensuite être transcrites dans le répertoire en cours d'élaboration (objectif de travail du

groupe ayant pour thème l'élaboration des outils de communications).

Il est aussi proposé aux participants « non spécialiste » des questions concernant les violences conjugales de participer aux réunions du groupe élaborant le répertoire. Leur présence permettrait d'atteindre l'objectif de la création d'un répertoire à destination des non spécialistes.

[Proposer une approche plus cohérente en termes de prise en charge globale de la famille.](#)

L'un des paradoxes (déjà relevé lors de la première réunion) concerne la prise en charge trop souvent parcellaire lors de violences conjugales. Ce constat est posé notamment lors de l'intervention des travailleurs sociaux du Département. L'évaluation met en exergue que le fait qu'un seul des membres de la famille ou du couple « bénéficie » de soin peut présenter des limites et avoir tendance à déstabiliser la famille.

[Deux questions sont soulevées :](#)

Est-il possible d'envisager à un accompagnement de la famille dans sa globalité ?

Ne demande-t-on pas trop aux familles quand nous définissons des objectifs par personne ?

L'importance du panel de spécialistes sur l'arrondissement est une richesse dans la mesure où il permet de proposer un choix au public. Cette possibilité de choix est un levier essentiel pour favoriser le changement (changement que le couple choisira et construira...).

[Comment aborder le sujet des violences conjugales lorsque les signaux ne sont pas évidents ?](#)

Le public précarisé socialement peut se sentir en difficulté face à des dispositifs nombreux, différents et dispersés géographiquement.

La violence conjugale n'est pas la « porte d'entrée » des travailleurs sociaux intervenant au domicile. Cependant, dans la pratique, ils s'autorisent à « explorer » la relation conjugale lorsqu'ils repèrent des facteurs de risques et des signes d'alerte.

Si le repérage semble « basique » lorsque des traces physiques de coups sont visibles, celui-ci devient plus subtil lorsqu'il s'agit de « signaux » que la famille transmet.

Il semble que chacun développe des « réflexes » ou repère des « clignotants » auxquels il est plus sensible et qui lui permettent d'aborder avec les personnes cette discussion de façon adaptée.

[Comment retransmettre cette acquisition de connaissance et de savoir faire à une majorité d'intervenants en lien avec du public ?](#)

Le groupe « repérage et prévention des situations de violences conjugales » relève le besoin

de lieux d'information, de formation, de prise de recul.

A ce titre, une fiche de recensement des besoins de formation (à diffuser auprès des professionnels concernés dans vos services et parmi vos partenaires) vous est proposé par ailleurs.

### Le paradoxe du sentiment de solitude.

Lors des discussions au sein du groupe, à plusieurs reprises, des professionnels ont ressenti un sentiment de solitude face à une situation de violence conjugale.

Il y a encore quelques mois, avant le colloque du 25 novembre 2010 et la mise en place du réseau, les « spécialistes » eux-mêmes n'identifiaient pas correctement leurs partenaires (spécialistes et non spécialistes). Ce constat révèle qu'un travail préalable autour de l'identification de chacun est primordiale. Le groupe de travail qui élabore le répertoire peut y contribuer. Cependant, l'existence d'espaces de rencontres et de réflexions semble tout autant pertinent.

Depuis le colloque, les professionnels du groupe (spécialistes et non spécialistes) semblent s'appropriier le réseau dans le sens où le décloisonnement des structures s'amorce par une prise de contact plus régulière et plus "efficace".

Parallèlement, il convient de s'interroger sur la possibilité d'identifier un professionnel (pour chaque situation de violence conjugale le nécessitant) comme pivot du réseau de professionnels pouvant intervenir auprès de chaque famille ou personne.

Il s'agit donc de mener un travail de réflexion quant à l'identification d'un professionnel « référent » lors de chaque situation.

Cela doit être envisagé en prenant conscience que ce professionnel est choisi par la personne qui vit dans un contexte de violence conjugale et, que pour cette personne, il est particulièrement douloureux pour les victimes comme pour les auteurs de devoir répéter plusieurs fois leur histoire

### Ainsi, plusieurs positions sont actées :

- le public (auteurs, victimes, couples, familles) choisi son "référent". Aux professionnels d'en tenir compte.
- lorsque celui-ci oriente le public vers une autre structure, il est préférable d'accompagner physiquement la personne afin de transmettre le relais symboliquement et parfois formellement.
- chaque structure membre du réseau (spécialistes comme non spécialiste !) doit être en capacité à terme de devenir "référent".

Le débat reste ouvert concernant le référent « pivot » de la situation :

... et les moyens de communication interne au « réseau de professionnel » pouvant répondre à ces interrogations :

- comment avertir le « réseau de professionnel » de l'entrée d'un professionnel en son sein ?
- comment maintenir un lien privilégié basé sur la demande du public (auteurs, victimes, couples, familles) avec le/la référent/e ?
- comment faire remonter les informations (et lesquelles) au référent ?
- comment accompagner le plus sereinement possible le passage de relai lorsque celui-ci est nécessaire ?

**Prochain réunion le 14 février de 10h à 12h, au CHRS Accueil 9 de Cœur, 1 & 2  
rue Saint Élie, 62300 LENS.**